

Décision

Générale

colonial

Décision n° 686 CAB portant délégations de signatures

n° 686

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
16 septembre 1971

Numéro JO
n° 19 du 11/10/1971

Date du numéro
11 octobre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Délégation permanente est donnée à M. Francois Chappellet, administrateur civil de 13 classe, Directeur du Cabinet, à l'effete de signer au nom du Haut-Commissaire de la République, tous actes, correspondances et documents, à l'exclusion des arrêtés et décisions.